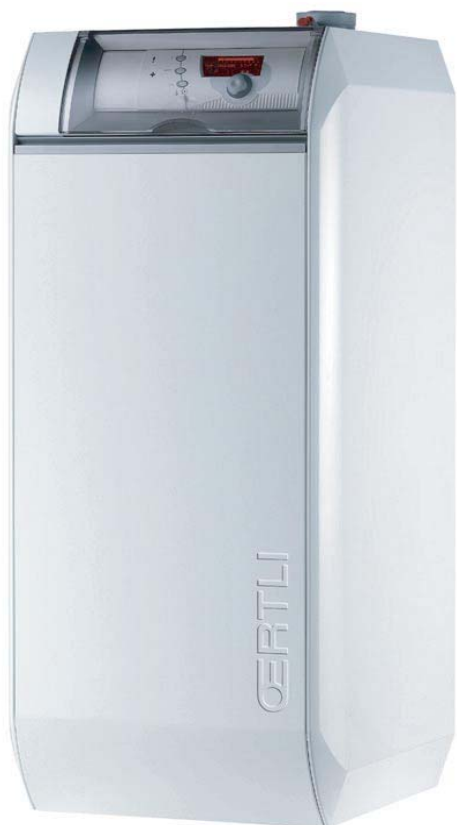


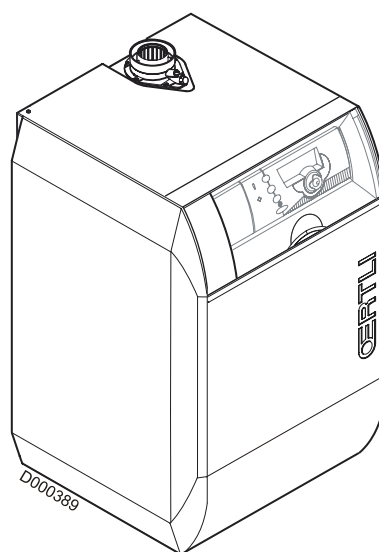
Français
12/12/06

GSR 140 P Condens GVR 140 Condens

Chaudière gaz à condensation



Notice
Utilisation



OERTLI
www.oertli.fr

CE
0085



Sommaire

Symboles utilisés	3
Recommandations importantes	3
1 Aération	4
2 Entretien	4
3 Adaptation à un autre gaz	4
Description	5
1 Chaudières	5
2 Tableau de commande	7
Mise en service	12
Arrêt de la chaudière	12
En cas de dérangement	12
Messages d'alarme	10
Défauts	13

Notice allemande référence 30000854-001 disponible sur demande

Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit OERTLI, un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.

Symboles utilisés



Attention danger

Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens

ECS : Eau chaude sanitaire



Information particulière

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort



Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice

Recommandations importantes



Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.



Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.



Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).



Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.



Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.



Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre \perp .



Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression.



Risque de brûlure au contact direct du viseur de flamme.

1 Aération

1.1 Versions cheminée



Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.

France : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme DTU 61.1 (P 45 204) et en particulier à l'instruction relative aux aménagements généraux (Cahier 1764 avril 1982).

Belgique : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme NBN D51-003.

Allemagne : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme VDI 2050 fiche 1 et aux autres réglementations locales en vigueur.

Autres pays : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays.

1.2 Versions ventouse

Il n'est pas nécessaire d'assurer une ventilation du local où est installée la chaudière. Il faut ventiler si présence de raccord mécanique sur le gaz.

2 Entretien

- L'entretien, le nettoyage de la chaudière, le ramonage du conduit de fumées et du pot de purge doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.
- Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.

- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.



Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

3 Adaptation à un autre gaz

Belgique :

Les opérations nécessaires pour passer d'un gaz à un autre doivent être effectuées par un technicien SERV'élite.

Autres pays :

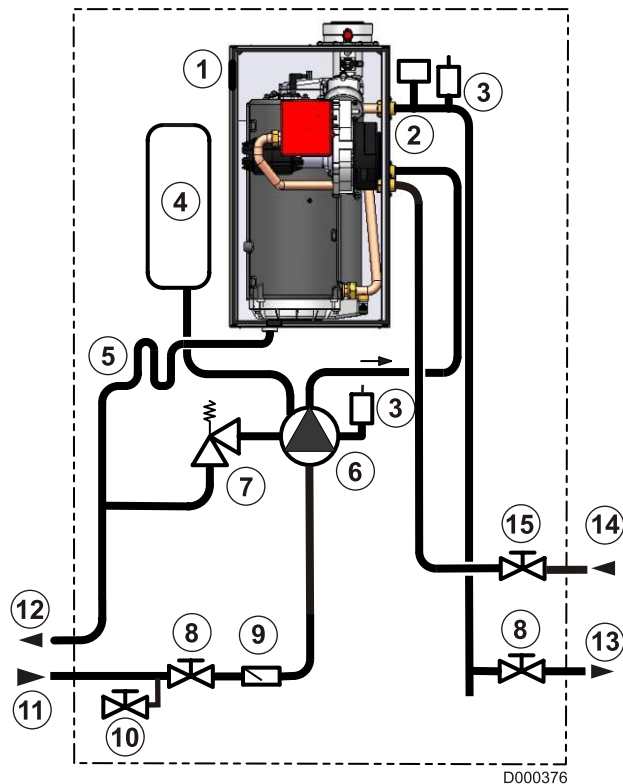
Les opérations nécessaires pour passer d'un gaz à un autre doivent être effectuées par votre installateur.

Description

Les modèles présentés sont commercialisés dans les différents pays suivant le programme de vente de ceux-ci.

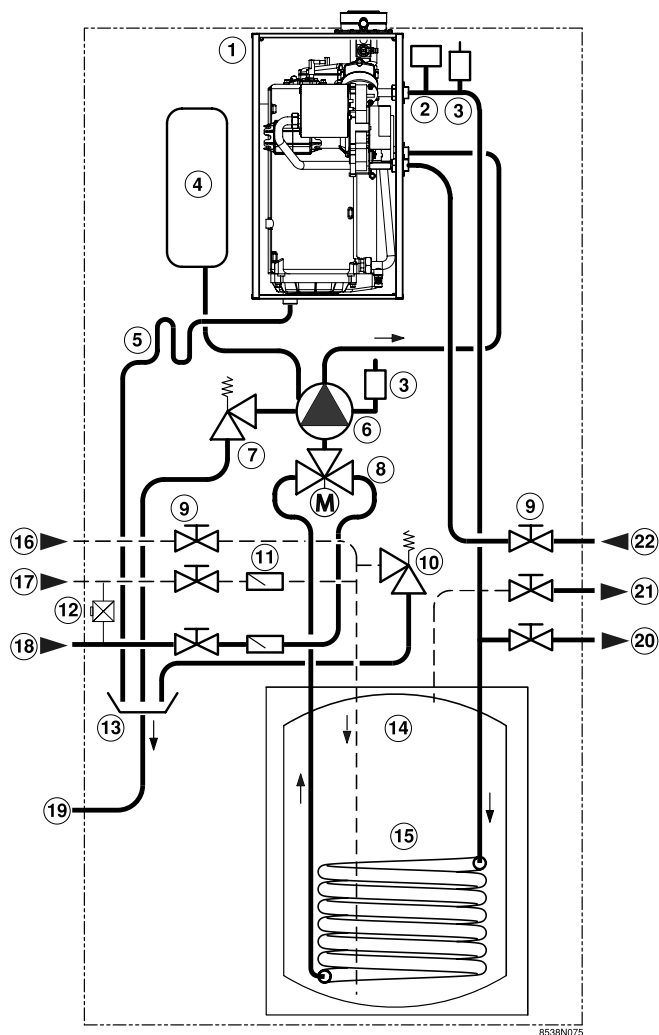
1 Chaudières

GSR 140 P Condens



- | | |
|----|---|
| 1 | Module chaudière à condensation (15 kW - 25 kW) |
| 2 | Manomètre électronique |
| 3 | Purgeur automatique |
| 4 | Vase d'expansion (12 litres) |
| 5 | Siphon |
| 6 | Pompe modulante |
| 7 | Soupape de sécurité (3 bar) |
| 8 | Robinet d'arrêt |
| 9 | Clapet anti-retour |
| 10 | Robinet de remplissage |
| 11 | Retour chauffage |
| 12 | Evacuation des condensats |
| 13 | Départ chauffage |
| 14 | Gaz |
| 15 | Robinet gaz |

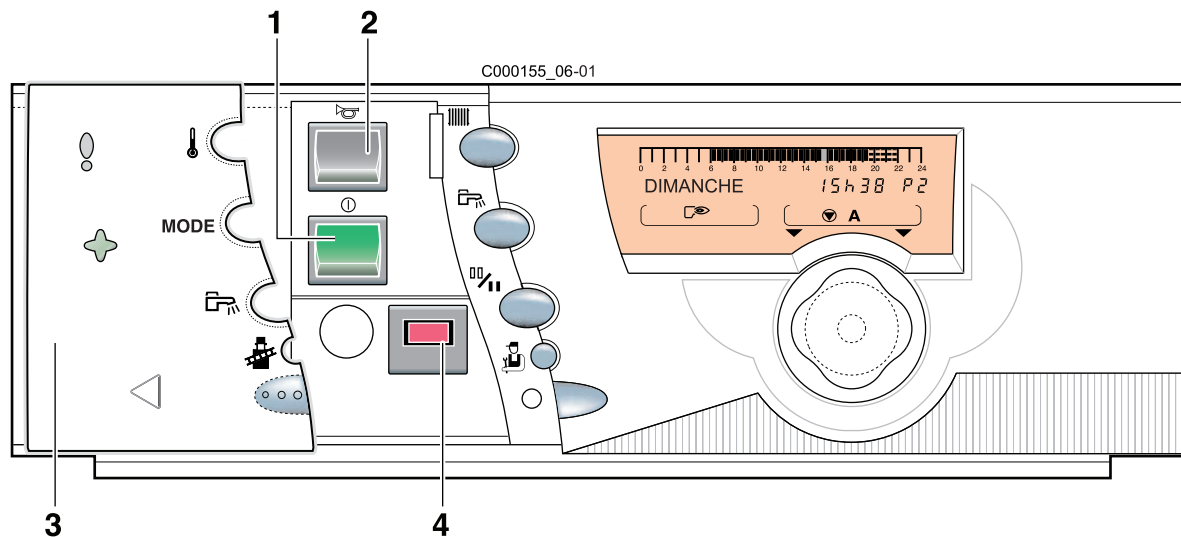
GVR 140 Condens



1. Module chaudière à condensation
2. Manomètre électronique
3. Purgeur automatique
4. Vase d'expansion 12l
5. Siphon
6. Pompe modulante
7. Soupape de sécurité 3 bar
8. Vanne d'inversion
9. Robinet d'arrêt
10. Soupape de sécurité eau chaude sanitaire 7 bar
11. Clapet anti-retour
12. Disconnecteur
13. Entonnoir
14. Cuve eau chaude sanitaire
15. Echangeur
16. Recirculation sanitaire
17. Entrée eau froide
18. Retour chauffage
19. Evacuation des condensats
20. Départ chauffage
21. Eau chaude sanitaire
22. Gaz

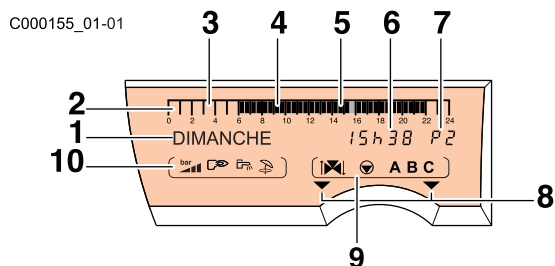
2 Tableau de commande

Composants électromécaniques



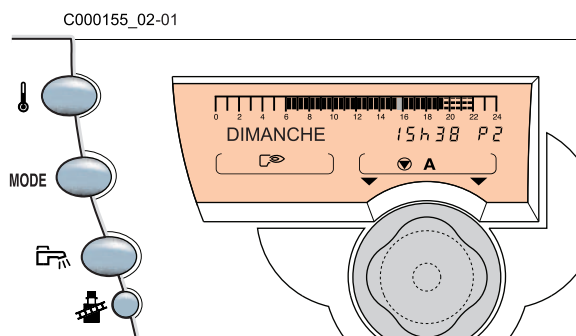
1	Interrupteur général Marche / Arrêt	
2	Voyant alarme	Ce voyant s'allume si le brûleur est en sécurité
3	Volet	
4	Disjoncteur temporisé (4 A)	

Afficheur



1	Affichage de texte et numérique
2	Barre graphique d'affichage du programme du circuit A, B ou C
3	Zone éteinte : indique une période de chauffage éco ou une période de "chargement ballon non autorisé"
4	Zone illuminée : indique une période de chauffage confort ou une période de "chargement ballon autorisé"
5	Curseur clignotant indiquant l'heure courante
6	Affichage numérique (heure courante, valeurs réglées, paramètres, etc...)
7	Affichage du programme actif, P1, P2, P3, P4 ou E : coupure "Eté" automatique
8	Les flèches clignotent lorsque des valeurs de réglage peuvent être modifiées à l'aide du bouton rotatif
9	Symboles de fonctionnement des circuits
	Ouverture de la vanne 3 voies
	Fermeture de la vanne 3 voies
	Pompe du circuit affiché en marche
A, B, C	Nom du circuit affiché
10	Symboles signalant l'état actif des entrées/sorties
	Brûleur en marche
	Augmentation de la puissance du brûleur
	Diminution de la puissance du brûleur
	Pompe de charge ECS en marche
	Régime été
	Pression insuffisante : ajouter de l'eau (0 - 0.5 bar)
	Ajout d'eau conseillé (0.5 - 1 bar)
	Pression correcte (1 - 2 bar)
	Trop de pression (>2 bar)

Touches accessibles lorsque le volet est fermé



Réglage des températures



Température confort
Température éco
Température eau chaude sanitaire



Bouton de réglage rotatif et poussoir

Touches de sélection des modes de fonctionnement

MODE

Automatique (Fonctionnement selon le programme horaire)
Manuel
Marche forcée à température confort jusqu'à...
Marche forcée à température confort permanent
Marche forcée à température éco jusqu'à...
Marche forcée à température éco permanent
Vacances (Fonctionnement en antigel pendant la durée programmée)
Eté

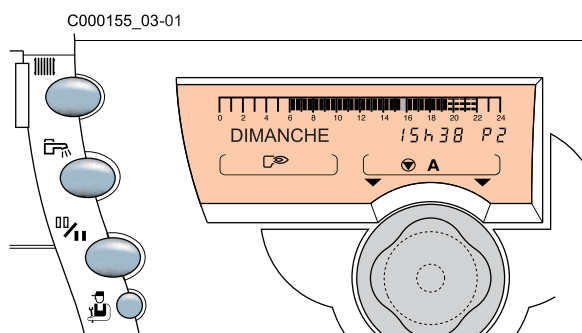


Mode Chargement du ballon autorisé pendant une heure



Mode ramoneur

Touches accessibles lorsque le volet est ouvert



Accès à la programmation horaire des circuits chauffage



Accès à la programmation horaire du circuit ECS et de la sortie auxiliaire



Changement de programmation Confort / Eco



Bouton de réglage rotatif et poussoir



Touche d'accès aux paramètres réservés à l'installateur

Chaudière économique

Cette chaudière assure toutes les fonctionnalités que l'on peut attendre d'une chaudière à condensation. Des techniques de pointe n'ont pas seulement servi à sa conception exceptionnellement économique en termes financiers et énergétiques, et par conséquent écologiques, mais ont également été appliquées pour un confort maximal : chaleur pour toute la maison, eau chaude, utilisation incroyablement simple et fonctionnement en toute tranquillité grâce à son niveau sonore réduit.

La chaudière gaz à condensation au sol ne se contente pas d'utiliser la chaleur contenue dans les gaz d'échappement (perceptible), elle tire également profit de la chaleur latente (cachée). Cette énergie est tirée de la vapeur d'eau produite lors du processus de combustion, et n'est pas exploitée par les chaudières traditionnelles. Les gaz d'échappement sont ici refroidis dans la chaudière, de telle sorte que la vapeur d'eau se condense et que de la chaleur supplémentaire, issue des gaz d'échappement, est introduite dans le système de chauffage. Un algorithme spécial (Active Condens System) optimise le débit et la température de retour vers la chaudière pendant la phase de charge du ballon, grâce à une modulation du circulateur activé par rotation. L'efficacité de la chaudière est ainsi toujours optimale et la capacité de puisage de l'eau potable est augmentée.

La chaudière satisfait aux exigences du Décret allemand relatif aux économies d'énergie (Energie-Einsparverordnung, EnEV) et présente un rapport qualité / prix réellement exceptionnel.

Mise en service

 **Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.**

1. Vérifier la pression d'eau dans l'installation. Faire un appoint d'eau si nécessaire.
2. Ouvrir le robinet gaz.

3. Tableau de commande :

- Ouvrir le volet du tableau de commande.
- Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur ①.
- Refermer le volet.

Arrêt de la chaudière

Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur ②.

Précautions à prendre s'il y a risque de gel

Circuit de chauffage

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

Circuit eau chaude sanitaire

Vidanger le ballon et les tuyauteries d'eau sanitaire.



Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- Enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et fermer la buse avec un tampon.

En cas de dérangement

Vérifications à faire avant d'appeler l'installateur :

Le brûleur ne démarre pas.

- ▶ Coupure du thermostat de sécurité par surchauffe accidentelle. Pour redémarrer la chaudière : Appuyer sur le bouton de réarmement . Appelez néanmoins votre installateur.
- ▶ Coupure du système de sécurité liée à l'évacuation des fumées. Pour redémarrer la chaudière : Appuyer sur le bouton de réarmement . Si les interruptions de ce type se répètent, contacter votre installateur. Il est possible que le conduit d'évacuation des produits de combustion soit totalement ou partiellement obstrué.

Le brûleur fonctionne, mais les radiateurs sont froids.

- Purger les radiateurs.
- Réaliser l'appoint d'eau du circuit primaire.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'accélérateur.
- S'il est souvent nécessaire de remettre de l'eau dans l'installation, contacter l'installateur.


Avant de signaler un défaut à l'installateur, relever les informations suivantes :

- Type de produit
- Numéro de série
- Type de combustible

Ces indications se trouvent sur la plaquette signalétique collée à l'intérieur du volet du tableau de commande.

Messages d'alarme

Défauts

Message	Causes probables	Remède
DEF.ALLUMAGE	Défaut d'allumage Défaut d'ionisation Vanne gaz défectueuse Pas de gaz ou présence d'air dans la conduite	
DEFAUT CVI8	Mauvais positionnement de l'électrode Câble d'allumage ou connecteur électrode défectueux Défaut coffret de sécurité	
DEFAUT CVI9	Défaut d'impulsion électrique de la commande de la vanne gaz Mauvais contact entre le coffret de sécurité et la vanne Commande vanne gaz du coffret de sécurité défectueuse	
DEFAUT CVI10-22	Défaut interne du coffret de sécurité	
DEF.COM.CVI	Défaut de communication entre OE-tronic et coffret de sécurité	
DEF.MANOMETRE	Défaut du capteur de pression d'eau	
DEF. S.AMB.A DEF. S.AMB.B DEF. S.AMB.C DEF. S.DEP.B DEF. S.DEP.C DEF. S.EXT. DEF.S.SOLAIRE DEF. VENTILIO DEF.S.PISCINE	Défaut de la sonde correspondante	Réarmer la chaudière  . Contactez votre installateur.
DEF.S.BAL.TP	Le réchauffage du ballon tampon n'est plus assuré	
DEF. S.CHAUD	Sonde chaudière défectueuse	
DEF. S.ECS	Sonde eau chaude sanitaire défectueuse	
ANODE COURT-C.	Un court-circuit est présent sur le OECOPROTECT	
ANODE DEBRANCH	Le OECOPROTECT est en circuit ouvert	
ANODE HS	Dysfonctionnement interne	
DEF. S.FUMEE	Chaudières 15-25kW : Thermostat antirefouleur défectueux Chaudières 35-50kW : Résistance électrique défectueuse	
DEF.S.RETOUR	Sonde retour défectueuse	
FLAM.PARASI.	Détection d'une flamme parasite	
MANQUE EAU	Pression dans l'installation < 0.5 bar	
PAS DE CONF.	La chaudière ne reconnaît pas ses caractéristiques	
STB CHAUD.	Température départ > 110 °C	
STB FUMEE	Température des fumées > 100 °C	
SECT. FAIBLE	Tension du secteur < 172 V	

Garanties

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

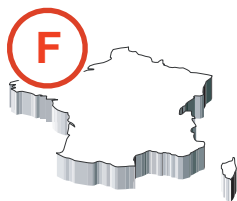
L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits OERTLI.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 (0)3 89 37 00 84
☎ +33 (0)3 89 37 32 74

Assistance Technique
☎ +33 (0)1 56 70 45 32
☎ +33 (0)1 56 70 45 33
☎ +33 (0)1 56 70 45 34
☎ +33 (0)1 46 86 13 04
assistance.technique@oertli.fr

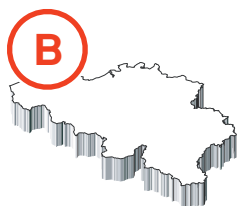
OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ +49 (0)7 141 24 54 0
☎ +49 (0)7 141 24 54 88
info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.



Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ +32 (0)15 - 45 18 30
☎ +32 (0)15 - 45 18 34
secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ +41 (0)1 806 41 41
☎ +41 (0)1 806 41 00
info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ +41 (0)21 943 02 22
☎ +41 (0)21 943 02 33
info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.



Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 (0)3 89 37 00 84
☎ +33 (0)3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de produkten en probeert deze steeds te verbeteren.
Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.
All the specifications stated in this document are therefore subject to change without notice.